



Recuperer sa caution usure normale ?

Par **DELPH92**, le **21/01/2016** à **22:25**

bonsoir,

pouvez vous m'indiquer svp ce qui est considéré comme usure normale dans un appartement. Je vais prochainement déménager donc étape "état des lieux de sortir" à faire pour récupérer je l'espere ma caution.

exemple dans le salon j'ai des tableaux donc forcément lorsque je les enleve la peinture n'est plus blanche à cet endroit mais il y a la trace qu'un tableau était présent.

suis je obligée de tout repeindre ?

Ou bien c'est considéré comme une usure normale et le propriétaire refait les peintures avant l'arrivé du nouveau locataire.

merci par avance

cordialement

Par **MyLIs**, le **26/01/2016** à **15:57**

Bonjour,

J'ai trouvé cet article <http://blog.locatme.fr/post/129340849950/quels-travaux-r%C3%A9aliser-avant-de-quitter-mon> qui indique quels sont les travaux à réaliser par le locataire avant de faire l'état des lieux de sortie. Je pense que ça pourrait répondre à vos questions

Par **Lag0**, le **26/01/2016** à **16:20**

Bonjour,

Attention de ne pas trop se fier à cet article !

Je n'ai pas tout lu, mais le peu que j'ai lu est une erreur !

Il est dit que, si vous avez repeint les murs, le bailleur peut vous demander de repeindre à la couleur initiale, or il n'en est rien.

Donc si tout le reste est du même genre...